

## RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 25 FEVRIER 2019

**Date de convocation des conseillers : 18/02/2019**

**Délégués présents :** M. Bernard BLAIMONT, M. Daniel THOMAS, M. Jean Marie OUDART, M. Jean-Paul DOSIERE, M. Marcel LETISSIER, Mme Marie-France KUBIAK, M. Jean-Claude BUCHELER, M. Marcel BERTAUX, M. Pascal MAUROY, M. Joseph MALCORPS, M. Alain LAMORLETTE, M. Nicolas POIRET, M. Michel PAQUET, M. Jean-Luc PETRE, Mme Anne-Marie TUOT, M. Jacques VINCENT, M. Bernard MAIRIEN.

**Absents excusés :** M. Guy CAMUS, Mme Elisabeth GEHIN, M. Cédric PATE, M. Maurice JEANNELLE, M. Jean-Pierre TAYOT.

**Absent non excusé :** /

**Conseillers Départementaux et autres invités :**

M. Hugues MAHIEU (excusé), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

### 1) Adaptation du calendrier du Conseil d'Avril

Le Bureau décide de prévoir une délibération en Conseil de Communauté pour donner notre avis sur le Schéma Régional d'Aménagement Développement Durable et Egalité des Territoires (SRADDET).

⇒ Calendrier modifié du Conseil et des commissions :

- Conseil de Communauté le Mercredi 10 Avril à Signy l'Abbaye
- Commissions de secteur :  
Novion Porcien : lundi 25 mars  
Chaumont Porcien : mercredi 27 mars  
Attigny – Tourteron : lundi 1 er avril  
Omont – Flize : mardi 2 avril  
Signy l'Abbaye : jeudi 4 avril
- Bureau mercredi le 20 Mars.

### 2) Répartition des sièges de conseillers communautaires par commune selon population en vue des élections municipales de mars 2020.

Par application de la loi n°2015-264 du 9 Mars 2015, pour notre Communauté de Communes, la répartition des sièges de conseiller communautaire entre les communes pour les élections municipales de Mars 2020 ne pourra se faire que selon la règle du droit commun avec somme toute assez peu de changement par rapport à la répartition du mandat actuel.

	Population 2019	Nombre de siège actuel	Droit Commun pour 2020	Différence
<b>SIGNY L'ABBAYE</b>	1 372 habitants	3	5	+2
<b>ATTIGNY</b>	1 138 habitants	3	4	+1
<b>BOULZICOURT</b>	961 habitants	3	4	+1
<b>SAULCES MONCLIN</b>	802 habitants	2 (1)	3	+1
<b>POIX TERRON</b>	793 habitants	3	3	=
<b>LAUNOIS SUR VENCE</b>	693 habitants	2 (1)	3	+1
<b>ROCQUIGNY</b>	687 habitants	3 (1)	2	-1
<b>THIN LE MOUTIER</b>	626 habitants	2	2	=
<b>LUCQUY</b>	587 habitants	2	2	=
<b>VENDRESSE</b>	509 habitants	2	2	=
<b>NOVION PORCIEN</b>	493 habitants	2	2	=
<b>CHAUMONT PORCIEN</b>	479 habitants	2	2	=
<b>Les 82 autres communes</b>		82 x 1	82 x 1	=
<b>TOTAL</b>		<b>111</b>	<b>116</b>	<b>+5</b>

(1) Communes avec une forte évolution de population

Saulces Monclin (soit +1 siège)	677 habitants en 2013	802 habitants en 2019
Launois sur Vence (soit +1 siège)	651 habitants en 2013	693 habitants en 2019
Rocquigny (soit -1 siège)	717 habitants en 2013	687 habitants en 2019

### 3) **Partenariat avec les associations** mise au point des adhésions et des partenariats pour 2019 – 2020.

Le Bureau valide les renouvellements et partenariats suivants :

#### **Partenariats avec convention**

##### Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises (OTCP)

- Promotion et Commercialisation touristique du territoire avec accueil permanent
  - Programme annuel d'animations touristiques
  - Gestion déléguée du Relais de Poste de Launois sur Vence
- Subvention de fonctionnement 2018 : 90 000 €  
2019 : 95 623 € (+ 2650 € pour site internet)

##### Office d'Animation des Crêtes Préardennaise (OACP)

- Programme annuel d'animations sportives, loisirs, socioculturelles, périscolaires et pédagogiques ;
  - actions jeunesse et citoyenneté, accueils de loisirs et ludothèque ;
  - accompagnement associatif local dont clubs de sports ;
  - gestion du parc accrobranche et partenariat d'animations domaine de la Vénérie à Signy l'Abbaye.
- Subvention de fonctionnement 2018 : 155 386€  
Subvention de fonctionnement 2019 : 152 244€

##### Club des Entrepreneurs des Crêtes

Animation réseau et promotion des entrepreneurs locaux ;  
Cotisation 2018 : 500€  
2019 : renouvellement sur même base.

##### Ecoles de musique de Signy l'Abbaye, Chaumont Porcien et Tourteron

Développement de l'aménagement et de la pratique musicale ;  
participation à l'animation culturelle locale ;  
aide au fonctionnement (500€/école + 20€/adhérent) et l'achat d'instrument et matériel ;  
aide 2018 – 2019 : 7 620€.

##### De Bouche à Oreilles (DBAO)

Programme annuel d'animations culturelles du territoire.  
Association en latence en 2017 – 2018, reprise programmée en 2019.

##### Espace Environnement 08

Soutien à l'insertion professionnelle par le financement de 2 programmes annuels d'activités :

- entretien sentiers de randonnée : 26 311€ en 2018 ; 2019 : 30 000 €
- chantiers de restauration de petit patrimoine dans les communes : de l'ordre de 35 000€ à 40 000€/an.

##### Fédération Familles Rurales des Ardennes

Gestion déléguée des crèches multi accueils (Boulzicourt, Poix Terron, Saulces Monclin et à partir de septembre 2019 Attigny).  
Subvention de fonctionnement 2018 : 269 489€ (aide par la CAF à hauteur de 148 160€ soit reste à charge de 121 329€).  
2019 : renouvellement (décision au prochain Bureau)

### Agence locale de l'Energie des Ardennes

- Information, conseil et accompagnement des actions économie d'énergie et énergies renouvelables avec accueil permanent à Attigny.
- Actions et missions spécifiques : Plan Climat et Energie Communal, balade caméra thermique, accompagnement et projets.

Cotisation 2018 : 3 539,29 € (cotisation de base Espace Info Energie)

Partenariat actions 2018 : - Plan Climat Energie Communal 23 350 € dont à charge des Crêtes 11 920 €,  
- Animations et accompagnement projet « éco responsabilité » (20 jours/an) de l'ordre de 8 600 €/an

Cotisation 2019 : 3 662,88 € renouvellement

Plan Climat Energie Communal poursuivre avec aide de 25 % de la Communauté de Communes les années suivantes,  
Accompagnement « éco-responsabilité » sur même base que 2018.

### Mission locale Sud Ardennes

- Accompagnement des jeunes 16 – 25 ans dans l'insertion professionnelle et sociale avec permanences décentralisées secteur d'Attigny, de Tourteron, de Novion Porcien et de Chaumont Porcien.

Cotisation 2018 : 14 418,42€ (1,18€/habitant).

2019 : renouvellement.

## **Adhésion avec cotisation voire subvention**

### ❖ Au niveau départemental

#### Ardennes Développement

Promotion des Ardennes et accompagnement des projets d'implantation d'entreprises (depuis 2018 uniquement Bénélux et Région), accompagnement des entreprises locales dans leur projet de développement.

Cotisation 2018 : 2 523€ + subvention de 20 910€

2019 : 2 523 € + part fixe de 8 373,60 € (40%) et selon objectifs réalisés, 8 373,60 € (retombées Ardennes) + 4 186 ,80 € (retombés Crêtes).

#### Initiatives Ardennes

Accompagnement des créateurs d'entreprises (prêt d'honneur à 0%).

Expertise des dossiers d'aide à la création d'entreprises (programme de la Communauté de Communes)

Cotisation 2018 : 6 350 €

2019 : renouvellement sur une même base

#### Agence de Développement Touristique des Ardennes (ADT)

Promotion du tourisme ardennais, gestion du portail internet, accompagnement de projets.

Cotisation 2018 : 25€

2019 : renouvellement sur même base

#### Association des Maires du Département des Ardennes (AMDA)

- Coordination des réunions des Présidents d'intercommunalité ardennaise ;
- réseau national (AMF) d'information et d'assistance.

Cotisation 2018 : 1168.13€ + AMF 1 026.60 € = 2 194.73 €

Cotisation 2019 : 2 523,36€ + AMF 1 029.62 € = 3 552.98 € (à confirmer après informations complémentaires).

#### Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

- Information des propriétaires et des locataires ;
- assistance juridique.

Cotisation 2018 : 1 000€

Cotisation 2019 : 1 000 €

#### Association Plan Local d'Insertion pour l'Economie (PLIE)

- Accompagnement des demandes d'aide européenne pour action d'insertion professionnelle.

Cotisation : 1€ symbolique

❖ Au niveau régional et national

#### Citoyens et Territoires Grand Est

Réseau régional d'accompagnement des initiatives et expériences de développement local en milieu rural.

Cotisation 2018 : 985€

2019 : renouvellement sur même base

#### Assemblée des Communautés de France (ADCF)

Réseau national d'accompagnement et d'assistance juridique des communautés.

Cotisation 2018 : 2 363,34€

Cotisation 2019 : 2 370,17€ renouvellement sur même base

#### Association des Maîtres d'Ouvrage Publics Déchets, Réseau de chaleur, Energie (AMORCE)

Réseau national d'accompagnement dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie.

Cotisation 2018 : 415€

Cotisation 2019 : 422€

#### Comité Liaison Energie Renouvelable (CLER)

Réseau national d'accompagnement et de promotion des actions de développement des énergies renouvelables.

Cotisation 2018 : 181€

2019 : renouvellement dans le cadre du PCAET/TEPOS sur même base.

#### LEADER France

Réseau national d'accompagnement et centre de ressource programme LEADER.

Cotisation 2018 : 600€

2019 : renouvellement sur même base.

#### Centrales villageoises photovoltaïques

Une association Nationale est en cours de constitution pour l'assistance administrative, technique et juridique des sociétés locales. La cotisation 2019 serait de l'ordre de 1 500 € pour notre Communauté de Communes (avis favorable pour adhésion).

#### **4) Elaboration du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial organisation du travail et de la concertation, calendrier des principales réunions, orientations.**

Pour cela nous organiserons 5 sessions d'animation de Mars à Mai.

- **Jeudi 28 Mars à 9h** dans nos locaux à Poix-Terron : agents, institutions, conseil de développement
- **Jeudi 25 Avril à 19h** dans nos locaux à Poix-Terron : membres du bureau
- **Mardi 14 Mai à 18h30** à Renneville : élus, citoyens, associations, conseil de développement

- **Lundi 20 Mai à 18h30** à Attigny : élus, citoyens, associations, conseil de développement
- **Mercredi 22 Mai à 18h30** à Launois sur Vence : élus, citoyens, associations, conseil de développement

Le comité de pilotage du plan climat se réunira le 27/02/2019 pour valider ce plan d'action. Il se réunira une nouvelle fois en Juin pour valider les orientations et objectifs proposés au cours de ces ateliers avant, de travailler sur le Plan d'actions qui en découlera avec une validation en Conseil de Communauté en décembre 2019.

## PARTIE DELIBERATIONS

### 5) Développement économique :

- Subvention de fonctionnement 2019 pour l'Agence Ardennes Développement :

Le Bureau décide à l'unanimité de conditionner le paiement de la subvention de 20 934 € à différents critères à intégrer dans une convention d'objectifs à signer avec l'agence, dont voici le détail :

- 40 % de part fixe à la signature de la convention d'objectifs - 8 373.60 €
- 40 % en cas de retombées pour le département des Ardennes dans sa globalité : mise en relation pour location, achat de terrain, de bâtiment, mise en relation d'entreprises pour développement d'activités... - 8 373.60 €
- 20 % en cas de retombées sur le territoire : mise en relation pour location, achat de terrain, de bâtiment, mise en relation d'entreprises pour développement d'activités et fourniture des compte rendus de visites des entreprises du territoire réalisées en 2018 et 2019- 4 186.80 €

Les 60 % seraient versés en fin d'année sur la base du rapport d'activités détaillé de l'agence laissant apparaître les éléments demandés ci-dessus.

- Pérennisations des voies ferrées capillaires Sud Ardennes (Amagne Lucquy – Voncq et Acy Romance-Rethel) : convention de mandat avec Pays Rethélois pour marché Assistance Maîtrise d'ouvrage (AMO) en commun,

Le Conseil de Communauté de décembre 2018 a décidé d'étudier la remise en état (travaux) et la maintenance de la voie ferrée capillaire Amagne-Lucquy/Attigny. Pour ce faire, il doit être lancé une consultation pour retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage pour :

- Négocier l'acquisition ou la mise à disposition de la voie par SNCF réseau et le département,
- Dimensionner les travaux, la maintenance et rédiger les conventions de financement à établir avec Vivescia, utilisatrice de la ligne.

Cette voie ferrée concernant notre Communauté de Communes et celle du Pays rethélois, il convient de signer une convention de mandat avec cette dernière et nous désignons comme mandataire.

Cette AMO comprendra trois volets :

- Volet 1 : organisation de cette opération expérimentale avec les transferts de propriété et la gestion des infrastructures : 22 000 €
- Volet 2 : organisation des travaux : 15 000 €
- Volet 3 : gestion de l'exploitation et de la maintenance sur 5 ans : 73 000 € (14 600 €/an)

Le marché sera lancé sous la forme d'un marché à tranches : le volet 1 en tranche ferme et les volets 2 et 3 en tranche conditionnelle. La tranche conditionnelle sera réalisée si les résultats des études menées dans le volet 1 sont concluantes.

Le plan de financement estimatif est le suivant :

Dépense : AMO 110 000 € sur 6 ans

Recettes : CR 50% de 22 000€ (volet 1) + 33.33 % de 15 000 € (volet 2) : 16 000 €

Crêtes Préardennaises 47 000 € - à financer sur 6 ans

Pays rethélois 47 000 € - à financer sur 6 ans

Le volet 3 (maintenance) n'est pas subventionnable, mais sera pris en charge par les entreprises raccordées (VIVESCIA).

Le projet a été retenu dans le Pacte Ardennes 2022, avec le plan de financement estimatif suivant pour les investissements :

Travaux	1 200 000 €	Etat	570 000 €
		Région	399 960 €
		Département	100 000 €
		2 EPCI	130 040 €

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager la convention de mandat avec la Communauté de Communes du Pays rethélois en tant que mandataire, de lancer la consultation pour retenir l'AMO et de solliciter le Conseil régional pour son financement.

- Développement des circuits courts : subvention à l'association d'insertion Espace Environnement 08 pour mise en place filière conserverie de légumes.

Le Bureau décide d'accorder à l'unanimité une subvention de 1500 € à l'association Espace Environnement 08 pour l'acquisition d'un autoclave d'un coût de 20 292€ afin de transformer et de mettre en conserve une partie des légumes non vendus du chantier de maraichage de Rethel.

## 6) Développement Touristique :

- Convention de partenariat 2019 avec l'Office de Tourisme,

Le Bureau valide à l'unanimité le principe d'une subvention de 95 623€ au titre du fonctionnement 2019 et 2 650€ au titre de la réalisation d'un nouveau site internet (en complément de l'aide européenne LEADER).

Cependant dans l'attente du vote de la convention cadre lors du Conseil de Communauté du 10 Avril, il décide d'accorder une aide de 22 500€ pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

- Exploitation du domaine de Vendresse : tarifs 2019,

Le Bureau valide à l'unanimité l'ensemble des tarifications pour la saison 2019 (sous changement en dehors de la salle de réception).

CATEGORIE	TARIF
<b>BILLETTERIE</b>	
- Journée	6€
- Pass annuel individuel	15€ + 1 truite offerte
- Pass annuel famille	40€ + 2 truites offertes
- Groupes tarif journée	1 gratuité toutes les 10 entrées
- Privilège	4€
- Journée Européenne du Pat.	0€
- Anniversaires*	7€/enfant, 3 gratuites (1E+2ad)
- Gratuité	Moins de 3 ans – chauffeur bus
- ½ journée soigneur	15€
- Pass Udotsi ADT	Entrée gratuite lors du passage en second sur le Domaine
	Entrée gratuite sur présentation du coupon
- Opérations de com diverses	

<b>ANIMATIONS PEDAGOGIQUES*</b>	<i>1 invitation offerte/enfant</i>
- Journée	10€
- ½ journée	7€
- Accompagnateurs	6€
- Gratuité	1 gratuité toutes les 10 entrées journées et/ou demi-journées ( <i>appliquée sur tarif accompagnateur</i> )
<b>ALSH*</b>	
- Journée	8€
- Accompagnateurs	6€
- gratuité	1 gratuité toutes les 10 entrées ( <i>appliquée sur tarif accompagnateur</i> )

Les tarifs de location de la salle déjà votés par le Bureau du 04 juin 2018.

- Une journée 350 € (250 € en 2018)
- Le weekend 750 € pour les résidents Crêtes (500 € en 2018) et 900 € pour les autres (600 € en 2018).

- Rénovation de l'ancien Relais de Poste de Launois sur Vence : demande de subventions au titre des Monuments Historiques pour travaux de sauvegarde,

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement des travaux de sauvegarde dans le but d'assurer la pérennité des bâtiments :

- travaux de bardage et maçonnerie sur grande Halle, porche d'entrée et bergerie pour 11 182.20€ HT.

- travaux de couverture zinguerie (révision couverture et remplacement ardoises manquantes, faitières et arêtières, réfection de la cheminée sur corps de logis suite risque effondrement, remplacement gouttière défectueuse) : 5 125.20€ HT.

Avec le plan de financement suivant :

Coût : 16 307.40€ HT

- DRAC 30% soit 4 892.22€ HT
- Crêtes 70% soit 11 415.18€ HT

- Convention de partenariat 2019 pour programme d'insertion « entretien des sentiers » avec Espace Environnement 08 ».

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager cette convention de partenariat avec subvention de fonctionnement de 30 000 € (pour 65 sentiers dont ceux des forêts domaniales de Signy l'Abbaye, Thin le Moutier).

## **7) Services à la population, Vie associative : -**

- Convention de partenariat 2019 pour l'exploitation des Crèches – multi accueils avec l'association de territoire Familles Rurales,

Report Bureau de mars.

- Convention de mutualisation de service 2019 avec le Centre Social Médiathèque de Signy-l'Abbaye pour animation des jeunes,

Report Bureau de mars.



- Aide aux associations pour animations culturelles,

### **La Grenouille de scène – 3<sup>ème</sup> édition**

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide forfaitaire de 1 500€ à l'Association de Jeunesse de Vendresse pour la 3<sup>ème</sup> édition de son événement musical « La Grenouille de Scène » qui aura lieu le samedi 29 Juin 2019 au domaine de Vendresse avec au programme de nombreux concerts, arts de rue, danse, théâtre et animation DJ pour un coût prévisionnel de 10 060€.

### **Mois'son Fest – 1<sup>ère</sup> édition**

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide forfaitaire de 2 000€ au Comité d'animation du tourteronnais pour la 1<sup>ère</sup> édition de son événement musical « Mois'son Fest » qui aura lieu le samedi 3 août 2019 sur la commune de Guincourt pour un coût prévisionnel de 25 000€.

### **Ecole de musique de Tourteron et ses environs**

Le Bureau décide à la majorité (1 abstention) d'allouer une aide forfaitaire de 1 000€ à l'Association Familles rurales de Tourteron au titre de l'Ecole de musique pour l'achat de matériel professionnel de sonorisation et d'un synthétiseur d'un montant de 5 615,90€ TTC en vue de développer des concerts sur le Territoire.

### **Report sur 2019, de l'aide accordée en 2018 à l'association 3 bourriques pour l'organisation son et lumière « La crèche vivante »**

Le Bureau valide à l'unanimité ce report et décide le versement de l'aide forfaitaire de 700€ au vu du bilan.

### **LA VENDRESSOISE : COURSE PEDESTRE DE NIVEAU REGIONAL DU 10 MARS 2019 :**

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide forfaitaire de 700€ pour cette organisation sportive d'un coût prévisionnel de 7 065€.

- Demande de réexamen du dossier du club d'astronomie de Signy-l'Abbaye pour acquisition d'une lunette solaire,

Après réexamen, le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide forfaitaire de 1 000€ sur les 6 023€ d'investissement en complément de l'aide éventuelle LEADER. Il s'agit d'un équipement pour développer les animations pédagogiques auprès des scolaires et des centres de loisirs.

- Construction crèche Attigny : avenants n°1 lot n°3 et n°9

Le Bureau valide à l'unanimité les 2 avenants suivants :

- **avenant n°1 lot n°4**, avec plus-value de 215€ HT pour dépose du grillage en très mauvais état en limite de propriété
- **avenant n°1 lot n°9**, avec une plus-value total de 1 193,24€ HT :
  - pour l'installation de deux portes acoustiques salle d'éveil (+2x180€ HT)
  - pour l'installation d'une porte coulissante (+109,26€ HT)
  - pour l'installation d'une porte vitrée pleine sur la salle de change (+523,98€)
  - pour la modification des hauteurs de poignées de porte (+200€ HT)



## 8) Questions diverses : dossiers supplémentaires

- convention pour aide rénovation thermique bâtiment public et économie d'énergie, éclairage public : première répartition dotation CEE nouveau dispositif.

Le Bureau valide à l'unanimité l'engagement des conventions de partenariats pour les opérations suivantes :

Commune	Projet	Coût total prévisionnel de l'opération (HT)	Forfait de subvention prévisionnel
Poix - Terron	Installation d'un poêle à bois en remplacement d'une chaudière fioul dans les locaux techniques	2 382,20€	800€/appareil
Poix-Terron	Rénovation du bureau 3 route de villers sur le mont (isolation et menuiseries)	12 677€	30€/m <sup>2</sup> (isolation des murs) 15€/m <sup>2</sup> (isolation de combles) 200€/m <sup>2</sup> (menuiseries)
Poix - Terron	Rénovation de la salle des associations – salle du Près Waguët (isolation, menuiseries)	40 642,95€	30€/m <sup>2</sup> (isolation des murs) 15€/m <sup>2</sup> (isolation de combles) 30€/m <sup>2</sup> (isolation du plancher) 200€/m <sup>2</sup> (menuiseries)
Attigny	Rénovation du presbytère (isolation)	8985,24€	15€/m <sup>2</sup> (isolation de combles) 200€/m <sup>2</sup> (menuiseries)
Attigny	Rénovation de la salle de tatouage – (isolation)	8158,29€	30€/m <sup>2</sup> (isolation des murs) 15€/m <sup>2</sup> (isolation de combles)
Attigny	Eclairage public – rue de Turenne	20 562,33€	80€ / luminaire remplacé
Attigny	Rénovation de la mairie + salle des fêtes– (isolation, menuiseries)	25 999€	30€/m <sup>2</sup> (isolation des murs) 15€/m <sup>2</sup> (isolation de combles) 200€/m <sup>2</sup> (menuiseries)

La commune d'Attigny avait été retenue pour le précédent dispositif mais les travaux n'ont pas été terminés dans les délais, elle intègre donc ce nouveau dispositif, avec une révision de l'aide sur les critères 2019-2020.

- Facturation du sel de déneigement aux communes suite à une commande groupée pour la saison 2018-2019 (2<sup>nd</sup> commande, Janvier 2019)

Le Bureau valide à l'unanimité la facturation de la seconde commande pour l'achat groupé de sel déneigement sur la saison 2018/2019 avec le tarif de 4,42 € TTC le sac de sel 25 kg.

- Subvention de fonctionnement 2019 de l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises

La convention de financement 2019 décidée par le Bureau du 28 Janvier dernier, ne peut engagée avant la validation par le Conseil de Communauté du 10 Avril prochain de la convention cadre pour la période 2019 – 2021. Dans l'attente le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 22 500€ au titre du fonctionnement du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.